

Son Excellence M. le président de la République libanaise
Palais présidentiel – Baabda – Liban

Je soussigné/e...,

De nationalité...,

M'adresse à vous au nom du principe de l'égalité de tous devant la loi et de la justice pour tous, pour vous demander de satisfaire les revendications ~~des amis~~ du Comité des parents des personnes enlevées ou disparues. Ces revendications sont légitimes. Elles sont les suivantes:

- 1-La constitution d'une commission officielle chargée de déterminer le sort des personnes enlevées ou disparues au Liban. Cette commission devra rendre public les résultats de ses recherches dans un délai maximum d'un an à partir de sa constitution.
- 2-L'adoption d'un régime de protection sociale pour les familles des personnes enlevées ou disparues.
- 3-La proclamation du 13 avril Journée nationale pour la commémoration du début de la guerre civile au Liban. Ainsi que l'édification d'un monument à la mémoire de toutes les victimes de la guerre .

Date:

Signature:

LES 17000 PERSONNES ENLEVÉES OU DISPARUES SONT NOS FRÈRES. IL EST DE NOTRE DROIT DE CONNAÎTRE LEUR SORT.

Fax de la présidence de la République: (961-5__922_400__

Adresse internet: www.presidency.gov.lb

Link open door

E-mail: opendoor@inco.com.lb